JDV N° 27

Le Journal du Vent

VOLKSWIND

Profitez de l'énergie de l'avenir

AUTOMNE-HIVER 2019

Ferme Éolienne du Mont de Trême (80)
9 Vestas V112 - 3.45MW
Journée découverte avec les scolaires - octobre 2019

SOMMAIRE

- AXPO : Leader dans le domaine de l'énergie verte
- 24 % ! une belle production enregistrée le 29 septembre 2019
- Les voyants de l'éolien sont «au vert»
- La construction de poste source : une première pour Volkswind France
- Témoignage de Monsieur Daniel DAVID, maire de Benet (85)

ÉDITO

Timothée DECAESTECKER
Chef du Centre Régional de Montpellier

L'observatoire de l'éolien paru en octobre confirme la bonne dynamique de la filière. Avec ses 18 400 emplois et ses 15,82 GW au 30 juin 2019, l'éolien est la première filière d'énergie renouvelable en France.
Cette croissance bénéficie à une diversité d'emplois répartis sur plus de 1000 sociétés sur l'ensemble du territoire et de la chaine de valeur : Etudes et Développement, Fabrication de Composants, Ingénierie, Construction, Exploitation et Maintenance.
Ainsi 1,2 emplois sont générés par MW installé.
Pour soutenir ce dynamisme, 71 % des sociétés ont l'intention d'embaucher, majoritairement pour des emplois de maintenance et de développement. De nouveaux métiers émergent en lien avec les évolutions de la filière, tels que agrégateur, data analyst, ingénieur financier, smart grids.
Les objectifs éoliens sont confirmés dans le cadre de la Programmation Pluriannuelle de l'Energie 2018-2019 ouvrant la voie à la création de près de 28 800 emplois supplémentaires !

VOLKSWIND
Profitez de l'énergie de l'avenir

LE GROUPE

«Axpo est leader dans le domaine de l'énergie verte»

En matière d'énergies renouvelables, Axpo détient aujourd'hui un portefeuille de technologies très diversifié en Europe : historiquement leader de l'hydroélectricité en Suisse, le groupe a su élargir ses compétences en investissant dans la biomasse, mais aussi plus largement en Europe, en développant l'énergie éolienne et le solaire.

En Suisse 60% de l'électricité produite vient de l'énergie hydraulique et Axpo exploite plus de 60 usines hydroélectriques avec ses partenaires. En tant que plus grand producteur d'hydroélectricité, mais grâce aussi à ses investissements dans des installations de biomasse, des digesteurs et des petites centrales hydroélectriques, Axpo est de loin la plus grande productrice d'énergie renouvelable en Suisse.

«La filiale « Volkswind » occupe quand à elle, une place stratégique dans cette orientation, en étant actif sur l'ensemble de la chaîne de valeur concernant l'énergie éolienne terrestre. L'entreprise s'est d'ailleurs montrée particulièrement performante en France, suite à la suppression des tarifs réglementés, en figurant au 5ème rang des lauréats des premiers Appels d'offres éoliens.»

Dans ce contexte, l'expertise européenne d'Axpo, en matière de commercialisation sur le long terme de l'énergie est un atout indéniable. En effet, Axpo a d'ores et déjà établi depuis plusieurs années, des contrats d'achat de longue durée ou « Power Purchase Agreement » (PPA), portant sur des énergies renouvelables, afin de faciliter aux producteurs la vente de leur énergie à long terme. L'acheteur profite quand à lui, de prix fixes et d'une source d'énergie assurée. Ce type de contrat est une forte chance pour les marchés intra-européens : D'un côté les PPA participent au développement des énergies renouvelables en assurant aux producteurs une vente sécurisée sur le long terme de l'électricité produite ; De l'autre côté les entreprises consommatrices reçoivent une énergie propre, sûre et économique, contribuant à une maîtrise des coûts et un développement durable.

N.K./JL.P.

LE CHIFFRE

24 % !

Le dimanche 29 septembre 2019 à 17h45, 24% de l'électricité produite en France était d'origine éolienne !

Source : https://www.rte-france.com/fr/eco2mix/eco2mix-mix-energetique

Même si on ne peut pas se baser sur une journée pour estimer de l'efficacité d'une énergie, ce chiffre illustre le potentiel de l'énergie éolienne.

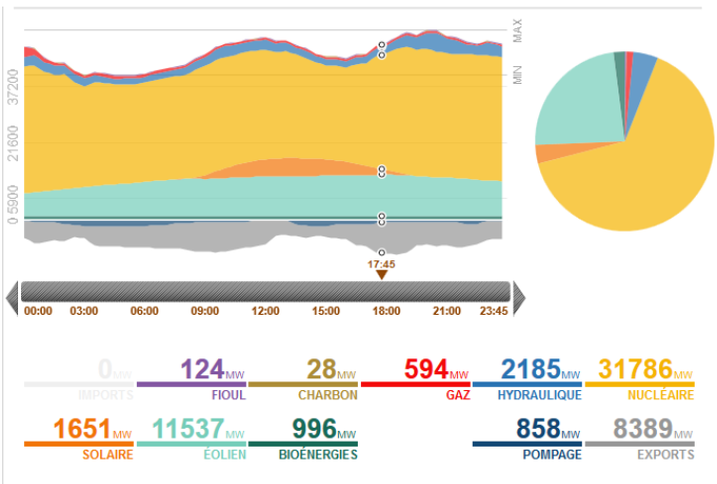

Fin 2018, la France demeure au quatrième rang européen par sa puissance éolienne totale raccordée, loin derrière l'Allemagne qui compte 4 fois plus de puissance installée !

La filière éolienne, à elle seule, couvre 11,4 % du total de la production de l'Union européenne à 28 selon EurObserv'ER16.

Il est important de rappeler que l'éolien ne prétend pas résoudre le changement climatique à lui seul, il fait bien évidemment partie d'un mix énergétique et plus généralement d'une politique nationale et internationale de transition énergétique.

A.J.

L' ACTU

Les voyants de l'éolien sont « au vert »

La fin de la décennie qui se profile marque le moment du bilan des politiques énergétiques en matière de transition énergétique et donc d'énergies renouvelables dont l'éolien.
En effet, l'objectif intermédiaire en 2018 de la précédente Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE) prévoyait un objectif de 15 000MW d'éolien terrestre installés.

Avec 15 820 MW au 30 juin 2019, l'éolien est l'une des rares filières à tenir la cadence malgré le délai très important qui sépare encore les prémices d'un projet de sa construction (5 à 7 ans en moyenne).

Concrètement, l'éolien a couvert 5,84% de la consommation en 2018 soit environ 7 Millions de foyers.
Par la même, la filière est devenu le premier employeur des énergies renouvelables (Source : France Energie Eolienne) avec 18 200 emplois en 2018 et une croissance à deux chiffres depuis 2016. Etudes, fabrications de composants, ingénierie technique et environnementale, construction, exploitation et maintenance,… les domaines couverts par les emplois de la filière éolienne sont nombreux et encore mal connus. A l'image d'une production décentralisée, les emplois sont majoritairement localisés dans les territoires ruraux, au plus proche des parcs. La filière reste à la recherche de personnel qualifié et fait désormais face à des difficultés de recrutements !

De la même manière, au-delà de l'emploi local, les parcs éoliens participent au maintien des services de proximités grâce aux retombées économiques. En effet, 1MW installé génère entre 10 à 15 000€ de taxes pour les collectivités locales (communes, communautés de communes, département et région).
La prochaine cible pour l'éolien sera de tenir le cap des 2000MW installés par an et d'atteindre 34 000MW en 2028. C'est en tout cas l'objectif de la nouvelle PPE qui devrait être entériné par le Gouvernement d'ici la fin d'année. De belles perspectives pour le vent.

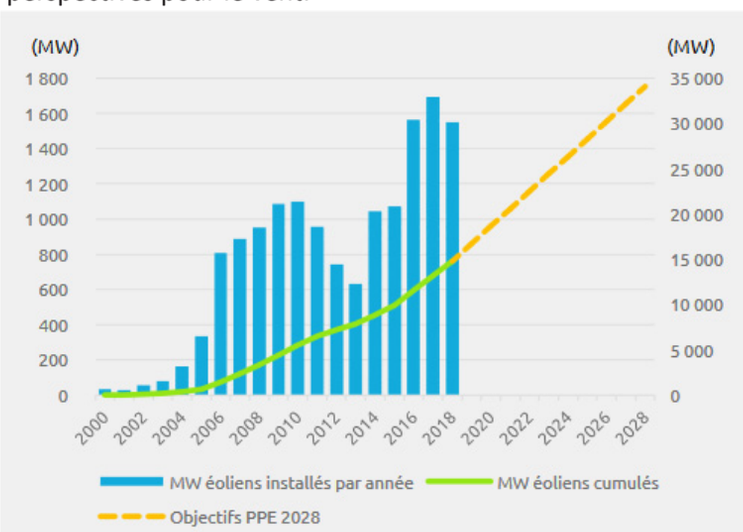

Source FEE

R.P.

LES PARCS

La construction de Poste Source : une première pour Volkswind France

Après de belles inaugurations réussies au cours de l'année 2019, le dernier trimestre de l'année est marqué par le montage du parc éolien de LEIGNE LES BOIS (86), qui devrait entrer en service au tout début de l'année prochaine, et également par l'ouverture du chantier d'YROUERRE (89) fin octobre.

Depuis juillet dernier, la construction du Poste Source de LA COUTURE sur la commune de MORCHIES (62) est en cours, une première pour Volkswind France !
Cette infrastructure s'étend sur plus de 2 ha et se compose de trois parties imbriquées :
2 postes privés Producteurs et une coupure d'artère 225 kVA pour RTE, nécessitant une coordination importante.
La conception est particulièrement compacte et optimisée, en raison de contraintes environnementales, afin de réduire l'emprise foncière et donc son impact.
L'installation sera composée de deux transformateurs par poste Producteur, permettant l'évacuation de près de 120MW de projets portés par Volkswind France et installées dans les zones du Bapaumois et du Cambraisis.
La livraison et la mise en service sont prévues pour le printemps prochain et les projets de LIGNY-THILLOY et de FAVREUIL (62) s'y raccorderont pour la fin de l'année 2020.

L.L.

TÉMOIGNAGE

Inauguration du parc éolien de Benet 2 en présence de Monsieur Jean-Claude RICHARD, Président de la Communauté de Communes Vendée Sèvres Autise, Monsieur Daniel DAVID, maire de Benet, Madame Eliane MAILLAUD, 1ère adjointe à la mairie de Benet, Monsieur Joël CHOLLET, ajoint à la mairie de Benet, Monsieur Jean-Luc PROUST, Directeur Volkswind France, et l'équipe Volkswind France.

Monsieur Daniel DAVID, Maire de Benet (85), nous a fait le plaisir de témoigner pour cette édition du Journal du Vent.

Maire de BENET depuis 1995, j'ai eu le bonheur d'animer depuis 25 ans plusieurs équipes municipales acharnées à saisir les chances de développement économique, scolaire, culturel, social, sportif, d'une commune qui compte aujourd'hui 4000 habitants.

L'implantation de parcs éoliens a participé à ce dynamisme général et contribué à l'essor de la commune mais aussi de notre communauté de communes rurale Vendée-Sèvre-Autise.

L'implantation des deux premiers parcs au début des années 2000 a suscité un grand intérêt de la population, curieuse de connaitre ces nouvelles technologies capables de produire de l'électricité sans pollution.
La construction d'un nouveau parc de cinq éoliennes en 2018-2019 a réveillé cet intérêt, surtout parmi les enfants des écoles et collèges, il y en a 1100 dans notre commune.

Le grand professionnalisme des équipes de Volkswind a permis de répondre précisément à toutes les interrogations qui ne manquent pas de surgir aujourd'hui encore. Il a permis aussi de sécuriser les différentes phases de la construction en rassurant tout le monde.

Plateforme lors de la construction du parc éolien de Benet 2

Les préoccupations concernant les dangers pour l'avifaune de plaine se sont apaisées au vu des constats et des relevés effectués dans les parcs en service, qui ont montré une mortalité quasiment nulle.
S'il y a un regret, c'est celui de voir la difficulté d'engager toutes les mesures de compensation environnementales proposées par l'exploitant des éoliennes. Les difficultés d'accéder au foncier dans les plaines céréalières freinent les diversifications de cultures proposées, qui sont pourtant des solutions appropriées pour améliorer la présence des oiseaux et la biodiversité en général.
Concernant la population humaine, je peux témoigner que les maisons et les terrains continuent à se vendre et à s'acheter, et à bon prix, sans empêcher les éoliennes de tourner !
Les quelques emplois de maintenance créés sont justement appréciés.
Un nouveau progrès serait de proposer aux riverains des parcs éoliens la possibilité d'acquérir des bons d'investissement participatif qui leur permettrait de toucher quelques dividendes de l'énergie verte qui se produit sous leurs yeux.
Mais je suis sûr que Volkswind y pense déjà !

Les bureaux de Volkswind Service France à Benet créé en juin 2017

N.B.

Imprimé sur papier écolabel

Journal du Vent
Biannuel édité par la société
Volkswind France SAS
45 rue du Cardinal Lemoine
75005 PARIS

Directeur de Publication
Jean-Luc PROUST
Diffusion : 4 000 exemplaires

Centre régional de Limoges
Aéroport Limoges - Bellegarde
87100 Limoges
Tél : 05 55 48 38 97

Centre régional de Tours
32 rue de la Tuilerie
37550 Saint Avertin
Tél : 02 47 54 27 44

Centre régional de Montpellier
543 rue de la Castelle
34070 Montpellier
Tél : 04 67 17 61 02

Antenne d'Amiens
518 rue Saint Fuscien
80000 Amiens
Tél : 03 22 38 05 33

VOLKSWIND
www.volkswind.fr